

si bien symbolisée dans ce costume qui est comme l'armure du Tertiaire, est une sauvegarde contre la tendance à l'orgueil, à l'ambition, qui fait de notre siècle une société de déclassés et de révoltés. Le Tertiaire doit " se faire remarquer par l'exacte pratique de la foi catholique et une soumission éprouvée envers l'Eglise Romaine et le Siège apostolique." (*Misericors Dei Filius.*) Et quel remède dans les exemples de l'humilité incomparable de saint FRANÇOIS !

4° Enfin l'égoïsme, n'est-ce pas encore un des grands maux de notre époque ? L'égoïsme qui pousse à l'amour de soi jusqu'au mépris de DIEU et jusqu'à la haine et la cruauté pour le prochain, trouvera son vrai remède dans cette charité tant recommandée, si bien encouragée par l'exemple. Le monde se refroidissait, dit la sainte liturgie, et pour enflammer les cœurs, DIEU suscita FRANÇOIS, copie parfaite de J.-Christ., qui, marqué miraculeusement des stigmates de la Passion, vient rappeler au monde l'amour infini du Fils de DIEU. FRANÇOIS, épris de l'amour de DIEU et de l'amour de l'homme, sait communiquer ses sentiments aux autres et entraîner les multitudes à sa suite.

" Les hommes unis par les liens de la fraternité " s'aiment entre eux; ils savent que c'est un devoir de " conscience d'obéir aux autorités légitimes et de ne léser " qui que ce soit en aucune chose. Rien n'est plus effi- " cace que cette disposition d'esprit pour extirper tout ce " qui constitue les éléments du socialisme. Enfin, la " question des rapports du riche et du pauvre, qui préoc- " cupe tant les économistes, sera parfaitement réglée. " Pour toutes ces raisons, nous avons depuis longtemps " fort à cœur que chacun, autant qu'il le pourra, se pro- " pose l'imitation de saint FRANÇOIS d'Assise." (*Auspicato*).

Pour être admis au T.-O., il faut être " ami de la concorde." Quel programme messieurs, dans ces simples expressions !

Les Tertiaries (*Misericors*, c. II, par. 9) auront soin de maintenir entre eux et avec les autres la charité et la bienveillance. Ils s'appliqueront à apaiser les discordes partout où ils pourront (par. 12). Ils mettront en commun, chacun suivant ses ressources, une somme d'argent pour venir en aide aux plus pauvres des confrères surtout en cas de maladie (par. 14). Ils assisteront aux obsèques des confrères défunt et prieront pour le repos de leurs âmes, etc...